

Référent Harcèlement moral et Sexuel

1 jour (7h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 11/03/2026

420€ Net de taxe

Prévenir et faire face au Harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise



Objectifs

- Définir la notion de Risques Psychosociaux et de Harcèlement moral et sexuel
- Connaître les dispositions réglementaires en matière de Harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes
- Identifier les différents acteurs de prévention (internes et externes)
- Comprendre les éléments caractéristiques d'une situation de harcèlement et les différentes étapes d'un signalement
- Identifier les actions de prévention et de communication à mettre en œuvre



Compétences visées

- S'approprier la législation sociale en matière de harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes
- Adopter la bonne posture face à un signalement
- Acquérir les compétences relationnelles et sociales pour assurer le rôle de référent et pouvoir mettre en œuvre les actions de prévention et d'adaptation nécessaires



Public

RH, Managers, membres des CSSCT, Membres du CSE, désignés comme « référents harcèlement sexuel et agissements sexistes »

Prérequis : Aucun pré-requis**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Le Référent harcèlement, qui est-ce ?

CCI MAINE-ET-LOIRE

Angers, Cholet, Saumur
02 41 20 49 59

CCI MAYENNE

Campus CCI Mayenne,
CCI Mayenne
02 43 91 49 70CCI LE MANS
SARTHE**Le Mans, Formation**
Continue
02 43 21 58 12

CCI NANTES ST-NAZAIRE

Saint-Herblain, Saint-
Nazaire
02 40 44 42 42

CCI VENDÉE

La Roche sur Yon
02 51 45 32 89

Référent Harcèlement moral et Sexuel

- L'apport de la Loi du 5 sept 2018 sur la désignation d'un référent harcèlement sexuel
- Référent RH et Référent CSE : quelle complémentarité ?
- Les modes de désignation du ou des référents harcèlement
- Les moyens d'actions propres du référent : de quelles ressources dispose-t-il ?

Définir les différents types de violences

- Harcèlement sexuel, agressions sexuelles, agissements sexistes : quelles définitions, quelles différences.
- Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux. Cerner les impacts du harcèlement sur la santé des salariés
- Cas particulier du harcèlement moral : caractéristiques, les différents types, exemples

Maîtriser le cadre juridique du harcèlement sexuel en entreprise

- Connaître les différentes règles applicables : loi, décrets et jurisprudence
- Connaître les obligations de l'employeur notamment en termes de documents et affichages obligatoires
- Connaître le barème de sanctions possibles en cas de reconnaissances de harcèlement sexuel : sanctions pénales, pénalités de l'employeur, sanction disciplinaire etc...

Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaître un cas supposé de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Que faire lorsque le signalement est fait par une tierce personne ?
- Comment orienter la victime. Comment aborder le sujet avec le harceleur suspecté ?

Réagir face à un cas de harcèlement sexuel : adopter la bonne posture

- Quelle procédure suivre en cas de signalement d'un harcèlement sexuel ? Qui alerter ?
- Le rôle de chacun en cas de harcèlement : référent harcèlement, manager, direction, RH
- Différencier le harcèlement d'une situation relevant du conflit
- Focus sur la bonne posture à adopter lors de l'entretien avec le harceleur et le harcelé présumé
- Transférabilité de la procédure en cas de harcèlement moral

Les actions de prévention et de communication

- Etablir une procédure de signalement et de traitement
- Focus sur les différentes actions mises en place dans d'autres entreprises
- Proposition d'une action de prévention et de communication à réaliser dans l'entreprise

Référent Harcèlement moral et Sexuel



Dates & lieux

-  16 mars 2026
-  Le Mans
-  420.00
-  03 avril 2026
-  Angers
-  420.00
-  30 avril 2026
-  Nantes / St-Herblain
-  420.00
-  18 mai 2026
-  Le Mans
-  420.00
-  21 mai 2026
-  Nantes / St-Herblain
-  420.00
-  01 juin 2026
-  La Roche sur Yon
-  420.00
-  04 juin 2026
-  Cholet
-  420.00
-  08 juin 2026
-  Laval
-  420.00
-  30 juin 2026
-  Nantes / St-Herblain
-  420.00
-  14 septembre 2026

Référent Harcèlement moral et Sexuel

 St Nazaire

€ 420.00

 08 septembre 2026

 Angers

€ 420.00

 21 septembre 2026

 La Roche sur Yon

€ 420.00

 28 septembre 2026

 Le Mans

€ 420.00

 14 octobre 2026

 Nantes / St-Herblain

€ 420.00

 16 octobre 2026

 Angers

€ 420.00

 26 octobre 2026

 La Roche sur Yon

€ 420.00

 2 novembre 2026

 Le Mans

€ 420.00

 10 novembre 2026

 Laval

€ 420.00

 25 novembre 2026

 Nantes / St-Herblain

€ 420.00

 30 novembre 2026

Référent Harcèlement moral et Sexuel

 Saumur

€ 420.00

 14 décembre 2026

 La Roche sur Yon

€ 420.00

 18 décembre 2026

 Nantes / St-Herblain

€ 420.00



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. • Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques • Une ergonomie simple et adaptée • Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être

Référent Harcèlement moral et Sexuel

remise au stagiaire à l'issue de la formation.